

duite du Canada au sujet de l'OTAN puisse nuire aux demandes de notre pays et à ses autres initiatives aux conférences.

Avant que le débat s'achève, le ministre devrait répondre à nombre de questions essentielles. Signer des protocoles et des accords internationaux, c'est très bien, mais c'est tout autre chose que de les prendre comme points de départ pour une action résolue et efficace. J'admets avoir été un peu déçu,—même extrêmement déçu, comme bien d'autres d'ailleurs,—en lisant dans les journaux le 12 décembre que parmi les huit nations signataires du traité de l'Atlantique-Nord qui ne se seraient pas acquittées de leurs engagements, il fallait inclure le Canada. Si les autres pays du globe fondent leur jugement du Canada sur cette nouvelle répandue par la presse, ce n'est pas de nature à rehausser notre prestige. Avant que les débats se terminent, cet après-midi, le ministre devrait dissiper toute équivoque possible. J'avoue qu'il me déplaisait que notre pays contractât des engagements, sans savoir s'il entendait les remplir, dans le fond et dans la forme.

Qu'y a-t-il de pire qu'un pays qui fanfaronne et qui se fait traiter de vantard? Je ne dis pas que nous sommes dans ce cas; mais je me borne à dire que cela pourrait bien nous arriver, si nous suivions la voie où nous sommes engagés, d'après ce que disaient les journaux à la date en cause. Immédiatement après qu'on eut annoncé que nous étions invités à porter notre cotisation de 5 p. 100 qu'elle était, à 10 p. 100, la même demande a été adressée à plusieurs autres nations, notamment à la Norvège, au Danemark et à l'Italie, pour n'en nommer que trois qui me reviennent à la mémoire. Ces trois pays ont pris sans tarder des mesures pour accroître leurs cotisations de façon qu'elles correspondent à leurs engagements. Il me semble donc que le ministre devrait maintenant nous donner des éclaircissements sur ce point.

Il y a aussi plusieurs autres questions dont je demande au ministre de prendre acte. Afin d'épargner du temps cependant, je ne m'étendrai pas sur le sujet. Si on répondait à ces questions, notre attitude serait clairement définie. Nous voulons savoir, entre autres choses, de combien de mois cette organisation est en retard dans l'exécution de son programme. On a beaucoup parlé de ce sujet et on répète que l'OTAN est en retard d'un an environ dans la réalisation du programme qu'elle s'était tracée initialement. Il faudrait qu'on nous renseignât là-dessus. Nous voulons savoir si l'Organisation est réellement en retard et si elle a quelque chance de repren-

[M. Graydon.]

dre le temps perdu. Est-il vrai que la production d'armes des pays membres de l'OTAN est devenue insignifiante à cause du manque d'argent, de matériel et d'outillage?

Nous devrions être fixés sur les mesures à prendre pour empêcher l'échec éventuel du programme de défense de l'OTAN et savoir les progrès que l'OTAN réalise quand il s'agit de faire cadrer les programmes économiques et politiques avec les divers éléments intégrés du programme militaire. Le ministre pourrait-il me dire si on a commencé à donner suite à la proposition que j'ai présentée au cours d'un discours que j'ai prononcé plus tôt pendant la session visant la création d'un organisme chargé de favoriser l'essor de la production nationale en vue d'essayer d'établir et d'évaluer les ressources dont le Canada dispose pour satisfaire à ses engagements envers l'OTAN et pour assurer les progrès de notre économie nationale. J'aimerais savoir si l'on a étudié à nouveau cette proposition, car j'estimais qu'elle méritait d'être examinée.

J'aimerais que le ministre nous dise, vu les rapports indiquant que nous n'avions pas rempli certains de nos engagements, si ces assertions sont exactes. Si elles renferment une part de vérité, le ministre nous dira-t-il comment le Gouvernement entend se comporter pour rattraper prochainement ce retard. J'essaierai de terminer mon discours avant une heure; je voudrais cependant demander au ministre de nous présenter ses observations à propos d'un article, qu'il a sans doute aussi dans ses dossiers, et qui porte sur l'aide, autre que militaire, que notre pays peut être appelé à fournir à la réunion de Lisbonne, ou qu'il a peut-être été appelé à fournir. Le ministre le sait, il existe une ligne de démarcation entre l'aide militaire et l'aide non militaire. D'après le *Financial Post*, je crois, nous pourrions être appelés à envoyer du blé et d'autres produits à ces pays. Le ministre nous dira-t-il si ce genre d'aide mutuelle qu'on semble en train d'intégrer dans la structure même de l'OTAN a reçu l'approbation du Gouvernement et s'il songe à trancher la question avant la réunion de Lisbonne? Puis-je poser encore une question? Dans tout engagement que le Gouvernement songerait à prendre, quelle proportion des produits agricoles et industriels canadiens serait destinée au Royaume-Uni dans le cadre d'un tel programme? La question doit-elle figurer dans les pourparlers entre le premier ministre Churchill et le Gouvernement en janvier prochain? Le ministre devrait nous exposer, je crois, s'il le peut en ce moment, toutes les propositions concrètes que le Gou-